



Litige facturation artisan

Par **lilian**, le **22/05/2008 à 19:50**

bonjour, j'ai un litige avec un artisan du bâtiment. Voici les faits: j'ai un premier devis sur une rénovation d'une grange concernant une partie chauffage+électricité+plomberie (c'est le même artisan faisant tous ces corps de métier) qui ne correspondait pas à mes besoins; celui-ci savait que mon budget était de 15000€ pour l'ensemble et devait donc me faire parvenir un second devis pour valider les travaux. Il m'a dit à l'oral qu'il n'y avait pas de problème que pour cette somme on pouvait faire l'ensemble des travaux. Je lui ai demandé plusieurs fois de me faire parvenir le devis mais je n'ai à ce jour toujours rien reçu. Par contre j'ai reçu des factures pour un montant global de plus de 18000€ pour les mêmes prestations.... j'ai contesté le montant réclamé. J'ai envoyé plusieurs lettres avec AR et j'ai même été voir l'artisan pour dire que je ne comprenais pas les sommes dues. Existe-t-il des recours? Par ailleurs il m'a envoyé une personne d'une société de recouvrement... je ne sais plus quoi faire? Dois-je payer les montants? Merci pour vos conseils. Cordialement.

Par **Erwan**, le **22/05/2008 à 21:21**

Bjr, l'artisan ne peut réclamer le paiement de sommes non prévues au devis. Par ailleurs, la société de recouvrement n'a absolument aucun pouvoir coercitif, si ce n'est vous menacer et exercer des pressions sur vous, elle ne doit en aucun cas mettre de frais à votre charge. Ne payez surtout pas de frais de recouvrement à ces organismes. Le "recours" est donc de mettre vos observations par écrit en LRAR comme vous l'avez fait, en indiquant que vous n'avez pas accepté de devis à 18000 Euros et que votre budget était très clairement de 15000 Euros. Pour le reste laissez venir, s'il saisit le tribunal, le litige sera tranché et il devra fournir des devis acceptés. L'artisan n'aurait pas dû faire de travaux dans ces conditions sans devis accepté.

Par **lilian**, le **23/05/2008** à **08:58**

bonjour,rnrnmerci pour ces explications qui me rassurent.